



COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 FEVRIER 2020

La séance est ouverte à 20H30 en présence de Monsieur Michel HURSON - Maire – Messieurs Guy COLLET et Michel HINCELIN adjoints au Maire et des conseillers municipaux – Mesdames Colette PETIT, Claudine VAUGENOT et Messieurs Paul CHATEAUNEUF et Patrice HENRIONNET.

- ❖ Mme Ophélie HENRIONNET était absente excusée, et avait donné sa procuration à M. Guy COLLET
- ❖ M. Joseph GEANTET était absent non excusé.

Le compte rendu de la réunion du conseil municipal du 27 novembre 2019 est approuvé à l'unanimité.

1. PROCES VERBAL DE MISE A DISPOSITION DES BIENS DE LA COMMUNE À LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION ST DIZIER DER & BLAISE (CASDDB)

La commune dispose de biens qui seront mis à disposition des services de la CASDDB, suite au transfert des compétences eau et assainissement. Pour ce faire des procès-verbaux sont rédigés afin de lister ces biens. Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer les PV de mise à disposition pour les biens « assainissement » et ceux de « l'eau ».

2. CONVENTION FINANCIÈRE ET CONVENTION DE GESTION SUITE AU TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE EAU À LA CASDDB

La proposition d'une convention financière et d'une convention de gestion entre la commune et la CASDDB est étudiée par le conseil qui, après en avoir délibéré, autorise le Maire à signer ces documents.

3. OUVERTURE DE CREDIT EN SECTION INVESTISSEMENT 2020

Il convient d'ouvrir des crédits en section investissement chapitre 21 compte 2188 afin de régler la facture FM2C d'un montant de 3.784€80 pour le lave-vaisselle, installé à la salle des fêtes. Ce bien sera amortissable pour une durée de 5 ans. Après en avoir délibéré, le conseil accepte à l'unanimité, cette ouverture de crédit au budget de la commune 2020.

4. TARIFS POUR LES LOCATIONS DES SALLES

Le Maire propose d'appliquer le tarif des habitants de la commune aux professeurs des écoles, de l'école de Moëslains et au personnel de la BA 113 pour la location des salles (une location par an). Le conseil approuve à l'unanimité ce complément à la tarification des locations de salles.

5. LOGEMENT RUE DES GASCONS

Le contrat de location du logement rue des Gascons arrive à échéance le 5 mars 2020. Il est décidé à l'unanimité de reconduire ce contrat entre la commune et Monsieur Renaud FERRANT, locataire actuel. Le conseil autorise le Maire à signer l'avenant pour reconduire le contrat pour une durée de 3 ans. Le loyer reste inchangé.

6. COMPTES DE GESTION ET COMPTES ADMINISTRATIFS

Les comptes de gestion de l'année 2019, établis par le Centre des Finances Publiques de Saint Dizier, pour les budgets de la commune et de l'eau sont présentés à l'assemblée. Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées. Ces comptes de gestion sont approuvés à l'unanimité par l'assemblée.

Le Maire quitte la séance et l'Adjoint au Maire, M. Guy COLLET, Président de la séance en l'absence du Maire, présente à l'assemblée les comptes administratifs pour les budgets :

➤ de la commune 2019
Fonctionnement
Dépenses233.481€99
Recettes253.400€37
Excédent de clôture :...19.918€38

Investissement
Dépenses130.155€34
Recettes190.749€25
Excédent de clôture : 60.593€91

➤ et de l'eau 2019
Fonctionnement
Dépenses47.243€79
Recettes44.892€03
Déficit de clôture : ... 2.351€76

Investissement
Dépenses 7.329€58
Recettes10.547€74
Excédent de clôture :3.218€16

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, les comptes administratifs de ces différents budgets.

❖ **L'AFFECTATION DES RESULTATS**

Après avoir délibéré sur l'étude des comptes administratifs et des comptes de gestion, les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité :

Pour le budget de la Commune

(Suppression du budget eau suite au transfert de compétence)

- d'affecter le résultat de fonctionnement soit **98.287€33** (92.585€58+5.701€75) en recettes de fonctionnement au compte 002 - résultat de fonctionnement reporté, et
- d'affecter le résultat d'investissement soit **51.317€01** (34.597€61 + 16.719€40) en recette d'investissement au compte 001 - solde d'exécution de la fonction d'investissement reporté.

7. TOURS DE GARDE ELECTIONS MUNICIPALES

Les tours de garde pour les journées des 15 et 22 mars sont programmés en fonction des disponibilités de chacun (voir l'annexe).

8. QUESTIONS DIVERSES

Néant

Fin de la séance 22h00

Le Maire
Michel HURSON

